

*Edito*

**Eduquer et agir pour l'avenir**

En matière d'environnement, il faut reconnaître que les efforts à faire sont parfois difficiles. Trier, composter sont des gestes supplémentaires que nous n'avons pas l'habitude d'effectuer. Mais tous les gens sérieux et responsables savent bien que nous n'avons pas le choix (des dispositions légales nous l'imposent) et qu'il faut protéger notre environnement.

**Avec les jeunes**



*Les collégiens au travail*

Si les jeunes sont naturellement défenseurs de notre planète, encore faut-il les y sensibiliser. A cet égard, l'opération en cours au Collège Parmentier est un modèle du genre. Soyez nombreux à venir les encourager lors de la journée portes ouvertes du 21 juin après-midi au Collège de Montdidier !

**Christophe TRIPLET**  
Vice-Président  
de la Communauté  
de Communes

*J'agis, je trie mes déchets*

**Vous avez bien trié en 2006**

**Les emballages - Collecte 2006**

	<i>Total (en tonnes)</i>	<i>Ratio</i>
PAPIER Journaux, magazines, pubs	152,7	12,78 kg/an/hab
CARTONS et cartonnettes	34,8	2,91 kg/an/hab
PLASTIQUE Bouteilles, bidons, flacons	35,3	2,95 kg/an/hab
BRIQUES de boisson	1,8	0,15 kg/an/hab
ACIER Boîtes et bidons	4,5	0,38 kg/an/hab
ALUMINIUM Boîtes et bidons	0,2	0,02 kg/an/hab
VERRE Bouteilles, pots et bocaux	448,2	37,45 kg/an/hab
<b>Total</b>	<b>677,5</b>	<b>56,6 kg/an/hab</b>
<b>Refus</b>	<b>24,5</b>	<b>2,05 kg/an/hab</b>

La suite de ces chiffres et l'ensemble des courbes comparatives par rapport aux autres années sont accessibles sur le site internet de la Communauté de Communes : [cc-montdidier.com](http://cc-montdidier.com)

**Près de 700 tonnes d'emballages recyclées**

L'année 2006 aura été satisfaisante pour le tri sélectif. Avec une moyenne de 56,6 kg/habitant/an pour 677 tonnes collectées, on est en augmentation de 50 tonnes par rapport à 2005.

Dans le même temps, les erreurs de tri sont presque restées stables, mais demeurent malgré tout trop élevées. Là, il faudra faire un effort d'attention et ne mettre au recyclage que les emballages présents sur votre memento du tri.

Ces 24,5 tonnes d'indésirables vous coûtent en effet très cher pour les faire transporter, trier manuellement puis transporter à nouveau jusqu'au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU).

**Ordures ménagères : en hausse !**

En effet, le tonnage des ordures ménagères est en hausse, passant de 4 390 tonnes en 2005 à 4 472 tonnes l'an dernier. Il faut trier encore plus pour limiter les coûts.

Afin de vous aider dans votre démarche de tri, la Communauté de Communes a mis en œuvre divers dispositifs cités dans ce journal (autocollants sur les points d'apport volontaire, memento, site...).

Je tiens à remercier ceux qui pratiquent déjà bien le tri et j'incite vivement tous ceux qui ne le font pas encore régulièrement à le faire, ceci dans l'intérêt de tous.

**Jean-Pierre GÉRARD,**  
Président de la Communauté de Communes  
du Canton de Montdidier

# Moins d'emballages chez soi

## Mieux trier, c'est aussi mieux consommer

Nous achetons quantité de produits souvent trop emballés ou non recyclables qui finissent avec les ordures ménagères. En tant que consommateur, vous avez une grande force si l'on médite la phrase de Coluche "il suffirait que les gens ne les achètent pas pour que ça ne se vende plus !"

### Mieux vaut le vrac ou la coupe

En achetant les légumes et fruits en vrac plutôt que préemballés, vous prenez juste la quantité dont vous avez besoin et vous réduisez le poids des emballages.

### Vive les grands conditionnements

Achetez 1 fromage entier ou à la coupe plutôt qu'en portion individuelle : il y a moins d'emballages et c'est plus économique à



l'achat. Idem pour les yaourts : préférez 1 pack de 12 yaourts plutôt que 3 packs de 4. Le poids d'une barquette de jambon est presque le même pour 2 ou 4 tranches !

### Et les produits concentrés

Pour moins d'emballages et davantage d'économies, privilégiez les éco-recharges et les produits à teneurs concentrées.

Dans tous les cas, essayez de choisir des produits moins emballés ou emballés dans des matériaux recyclables (voir mémento du tri).

Nouveau

### Points d'apport volontaire : à consulter pour mieux trier



De nouveaux autocollants ont été apposés sur tous les conteneurs des points d'apport volontaire de la Communauté de Communes. Cette signalétique vous permettra de déposer les emballages dans les bons conteneurs et d'éviter les erreurs de tri.

### Déchetterie : horaires

- lundi, mardi, mercredi, vendredi : 15 h à 18 h 30
- jeudi : 9 h à 12 h 30
- samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h 30
- dimanche : 9 h à 12 h

*A noter : les ampoules et néons sont à déposer à la déchetterie et pas dans la poubelle.*

### RAPPEL

Interdits dans la poubelle :

- les déchets recyclables  
-> à déposer dans les conteneurs,
- les déchets verts  
-> à déposer dans votre composteur ou à apporter en déchetterie.

## Les champions du tri...

### Le tri sélectif entre au collège Parmentier

La Communauté de Communes de Montdidier et le Collège Antoine-Augustin Parmentier de Montdidier se sont associés pour lutter en faveur du développement durable et du recyclage des déchets. Après sensibilisation, des dispositifs ont été implantés dans le collège pour permettre le tri au sein des locaux scolaires et administratifs.



### Les actions mises en place

- Recyclage et valorisation du papier : un bac dans chaque bureau et salle de classe.
- Compostage des déchets organiques : 4 composteurs disponibles dans le collège.
- Récupération des piles et cartouches d'encre.
- Conteneur "emballages" près de la cantine.
- Conteneur "cartons-papiers" dans la cour.



### Poubelles non ramassées en cas d'erreurs de tri

Dorénavant, les ordures ménagères qui contiendront des déchets recyclables ne seront plus ramassées. Afin de vous avertir, un post-it sera apposé sur votre poubelle (voir ci-contre). Vous pouvez alors rectifier votre tri à l'aide du mémento, du site internet de la Communauté de Communes ou en appelant au 03 22 37 50 50.

Communauté  
de Communes du Canton  
de Montdidier

Rue Pasteur Prolongée  
80500 Montdidier  
Tél. : 03 22 37 50 50  
Fax : 03 22 37 50 55

Mail : cc.montdidier@wanadoo.fr  
Web : www.cc-montdidier.com



# Vive le printemps !

## La vie de votre composteur redémarre !

C'est le printemps, saison idéale pour votre composteur. Vous récoltez les fruits de votre labeur et recommencez les gros apports.

### Après l'hiver

En hiver, la vie dans le composteur tourne au ralenti. Le compost est souvent trop tassé et/ou trop humide. Aussi, au printemps, aérez votre compost en faisant par exemple, des "cheminées verticales" à l'aide d'un manche à outil.

### La récolte du compost

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine, friable et vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ.

#### Info en +

On obtient près de 10 % de compost par rapport à la quantité de déchets déposée dans le composteur : 100 kg de déchets = 10 kg de compost (environ).

### Les atouts du compost

- Il alourdit les sols légers (sableux) et aère les terres lourdes (argileuses).



#### Dans le compost

- L'azote stimule la pousse et la croissance (tiges, feuilles).
- Le phosphore favorise le développement (racines).
- Le potassium aide à la croissance (fruits, fleurs) et accroît la résistance aux maladies.
- La matière organique augmente la vie microbienne, essentielle à la fertilité du sol.

- En paillage, il protège du soleil en été, de la pluie, du vent et du gel en hiver ; il limite la prolifération des mauvaises herbes et réduit le nombre des arrosages (garde l'humidité de la terre).
- Il limite la prolifération de la microfaune nuisible : cochenilles, doryphores...
- Il nourrit le sol (apport d'oligo-éléments, de minéraux, de matières organiques).

## Vos questions

### Que faire des petites bêtes ?

- Les collemboles, cloportes, coléoptères, vers de terre : sont vos meilleurs alliés pour transformer les déchets en compost.
- Les mouches : pour s'en débarrasser, jetez une pelletée de terre sur le tas ou recouvrez-le avec des déchets riches en carbone (feuilles sèches, paille, papier journal). Même conseil pour les guêpes.
- Les limaces : sont très utiles dans le composteur. Si celui-ci est bien alimenté, elles n'iront pas au jardin.
- Les mille-pattes : ils aident au compostage en morcelant la matière.
- Les chiens, chats, rongeurs, etc. : pour ne pas les attirer, ne mettez pas de viande dans votre composteur.

## Utilisez votre compost au printemps !

### Le compost jeune (3 à 6 mois)

En paillage au pied des arbres et cultures (feuilles mortes et tontes de pelouse servent aussi en paillage).

Attention : un compost jeune mélangé au sol peut nuire aux jeunes plants.



### Le compost mûr (6 à 12 mois)

#### Le potager

Incorporez le compost sur une profondeur de 15 cm par binage.

- 1 à 2 litres/m<sup>2</sup> : ails, oignons, échalotes, choux, navets, radis...
- 2 à 4 litres/m<sup>2</sup> : haricots, carottes, petits

pois, asperges, épinards, betteraves...

- 3 à 6 litres/m<sup>2</sup> : tomates, poireaux, fraisières, concombres, cornichons, courgettes, artichauts, pommes de terre...

#### La pelouse

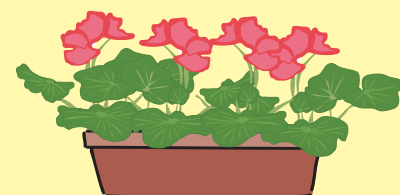
- En installation : 8 à 10 litres/m<sup>2</sup> sur une profondeur de 10 cm, avant de semer.
- En entretien : au début du printemps, 2 à 4 litres/m<sup>2</sup> à disperser.

#### Les sols

- Sol léger ou sableux : 20 litres/m<sup>2</sup>.
- Sol lourd : 10 litres/m<sup>2</sup>.

#### Les plantations

Mélangez 1/4 de compost avec 3/4 de terre dans le trou de la plantation.



#### Les jardinières, le rempotage

1/3 compost + 2/3 terre végétale ou 1/3 compost, 1/3 terre et 1/3 sable.

#### Les haies ou massifs floraux

En installation : 5 à 8 kg/m<sup>2</sup> sur 15 cm de profondeur.

En entretien : 2 à 3 kg/m<sup>2</sup> puis léger binage (tous les 2 ans).

#### Les arbres fruitiers

En entretien : une couche d'1 cm d'épaisseur (3 à 5 kg/m<sup>2</sup> pour les arbres, 2 à 3 kg/m<sup>2</sup> pour les arbustes).